

## Permanence délocalisée, thermalisme, visite d'entreprise...

### Une riche journée d'échanges à Luz-Saint-Sauveur !

**Dans le cadre des permanences délocalisées, Denis Fégné a échangé avec Madame le Maire de Luz-Saint-Sauveur et des habitants souhaitant les rencontrer pour échanger sur une problématique ou un projet. Le député de la 2<sup>e</sup> circonscription des Hautes-Pyrénées a également visité les Thermes de Luz et l'entreprise La Carde à Esquièze-Sère.**

Conformément à ses engagements et conscient de la difficulté pour certains habitants de venir à sa permanence à Tarbes (22 place du Marché Brauhauban), Denis Fégné organise chaque mois des permanences délocalisées aux quatre coins de la 2<sup>e</sup> circonscription des Hautes-Pyrénées.

**Ces moments d'échanges sont l'occasion pour les citoyens d'évoquer une thématique qui leur tient à cœur ou d'évoquer une problématique locale ou nationale** à laquelle ils font face (la prochaine permanence se déroulera lundi 7 avril de 9h à 12h à la mairie de Saint-Pé-de-Bigorre, informations et inscription par email à [permanencedenisfegne@gmail.com](mailto:permanencedenisfegne@gmail.com)).

Ainsi vendredi 28 mars a-t-il tenu une permanence délocalisée à Luz-Saint-Sauveur. Après une rencontre avec Madame le Maire Annie Sagnes, le député a échangé avec une dizaine de citoyennes et de citoyens au cours de la matinée. Les discussions, riches et constructives, ont notamment porté sur l'avenir des stations de ski face aux défis climatiques et économiques, la création de la Maison de la Montagne, projet structurant pour la vallée, les premières pierres posées pour la Maison de Santé ou encore le jumelage de Luz avec la ville allemande de Hochberg.

**Une séquence marquée par deux visites de terrain.** Lors de ses permanences délocalisées, Denis Fégné souhaite également aller à la rencontre des acteurs économiques et associatifs du territoire. En marge des rendez-vous, **le député a visité l'entreprise familiale La Carde, installée sur la commune voisine d'Esquièze-Sère, spécialisée depuis 1891 dans le travail de la laine et du textile.** De la tonte locale - des troupeaux originaires du Pay Toy - aux étapes de séchage, d'ourdissage, de filage ou encore de foulage, Denis Fégné a été particulièrement impressionné par ce savoir-faire unique qui mêle tradition et innovation au service de l'économie locale.

De plus, en tant que Président du groupe d'études sur le thermalisme à l'Assemblée nationale, **le parlementaire a souhaité visiter les Thermes de Luz, à la veille de l'ouverture aux premiers curistes de la saison.**

S'en est suivi un temps d'échanges en mairie pour évoquer les défis nationaux et les enjeux locaux du thermalisme : statut des établissements, reconnaissance et attractivité des métiers, partage de compétences entre les stations... Si Florence Brutus, vice-président de la Région Occitanie en charge des questions de tourisme et de thermalisme était excusée, de nombreux élus étaient présents à ce rendez-vous avec Marie-Christine Lestable, directrice des Thermes ; Madame la Sénatrice Viviane Artigalas, Madame Maryse Carrère représentée par son collaborateur parlementaire, Madame Nicole Darrieutort, conseillère départementale, Madame le Maire, Mme Pratedessus, chargée de mission thermalisme pour la préfecture et Madame Marque, maire-adjointe à Luz-Saint-Sauveur. Durant ce moment d'échanges, Denis a pu présenter ses récents rendez-vous avec le Secrétaire de l'Ordre national des masseurs-kinésithérapeutes et le Président du Conseil National des Etablissements Thermaux (CNETh).

**Denis Fégné**

Député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées

**Contact presse :** Antoine Bulard - 06 67 66 40 18 - antoine.bulard@clb-an.fr